

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
ARRONDISSEMENT DE SARTENE  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA VILLE DE PORTIVECHJU

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DU CENTRE  
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

N° 2026/01/FI/CCAS

**SEANCE DU 16 FEVRIER 2026**

**OBJET : FONCTIONNEMENT INTERNE**  
**Présentation du Rapport d'Activités du CCAS 2025.**

L'an deux mille vingt-six, le seize du mois de mars à 17h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Portivechju, régulièrement convoqué le six du mois de février 2026, s'est réuni dans la salle de réunion du Cosec de la Ville de Portivechju - Carrughju Jacky VALLI -, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe ANGELINI, Président.

**Etaient présents** : Jean-Christophe ANGELINI, Didier LORENZINI, Michel GIRASCHI, Paule COLONNA CESARI, Vincent GAMBINI, Anne TOMASI, Natacha SANTUCCI, Laetitia MANNONI, Jean LORENZONI, Irène FERRARI, Marc-Antoine FILIPPI, Etienne CESARI.

**Absents** : Nathalie CASTELLI, Nathalie MAISETTI, Samad EL MOUSSAOUI.

**Secrétaire de séance** : Jean LORENZONI.

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Portivechju a été créé par la Commune en 2021.

Après un premier rapport d'activité présenté en 2024 et portant sur les années 2022-2023 et 2024, le C.C.A.S. propose un nouveau rapport d'activité relatif à l'année 2025.

Ce document synthétique retrace l'ensemble des actions engagées dans le cadre de l'exercice de ses compétences obligatoires et facultatives, pour l'année 2025 et répond ainsi à une exigence de transparence, d'évaluation de l'action publique menée et d'information des élus, des partenaires et des porto-vecchiais.

Il est donc proposé au Conseil d'Administration de prendre connaissance de ce rapport d'activité.

Le Conseil d'Administration,  
Ouï le rapport ci-dessus,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après l'exposé commenté des données synthétiques mises à la disposition des membres de l'assemblée et la présentation des actions engagées dans le cadre de l'exercice de ses compétences obligatoires et facultatives, le Conseil d'Administration, après en avoir débattu et ayant constaté que la discussion était close, prend acte du présent rapport d'activité du C.C.A.S.

Nombre de membres en exercice	15
Nombre de membres présents	12
Nombre de pouvoirs	0
Nombre de suffrages exprimés	12
Votes : <b>pour</b>	12
dont procurations	
<b>contre</b>	
dont procurations	
<b>abstention</b>	
dont procurations	
unanimité	<b>X</b>



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,  
Le Président du C.C.A.S.

Jean-Christophe ANGELINI